VIIIe ANNEE — N° 5860 — SAMEDI 17 NOVEMBRE 1906

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

La discussion de la convention commerciale avec la Suisse s'est poursuivie aujourd'hui à la Chambre sans incident.

*

Le Sénat a discuté, hier, les interpellations sur l'insuffisance et la défectuosité des transports par chemins de fer ; des explications de M. Barthou, il ressort que les réseaux ont subi, pendant ces derniers mois, une surcharge anormale ; les orateurs ont fait ressortir l'infériorité de l'exploitation de l'Etat.

*

Les vols d'églises se multiplient avec une fréquence effrayante, mais qui ne trouble en rien la quiétude de la justice officielle.

Après la merveilleuse couronne du Mont-Saint-Michel, une autre admirable œuvre d'art religieux, le christ d'ivoire renommé de Palmpont (Ille-et-Vilaine) a été enlevé par des dévaliseurs sacrilèges.

*

L'Académie a fixé la date de ses cinq grandes séances de l'hivar.

*

M. Ceccaldi, député de l'Aisne, est condamné à une amende par la Cour d'assises de l'Aisne, dans son procès contre M. Velsche.

*

Dans une mine algérienne, 16 ouvriers ont été ensevelis.

A Saint-Sébastian, l'effondrement d'une maison a fait plusieurs victimes.

*

Un incendie a détruit la maison sise 40, rue Meslay. Mme Gruyer, en voulant sauver la caisse, est morte asphyxiée.

*

ETRANGER. — Le Reichstag a continué la discussion de l'interpellation sur la politique allemande à l'étranger.

Le 11 décembre, la CROIX commencera la publication de

DEUX AMIS

par M. Themer

œuvre qui a obtenu à notre dernier concours de romans un deuxième prix « ex-æquo ».

Ce sont des pages de douce et saine émotion qui ne manqueront pas de prendre le cœur des lecteurs du journal. D'autre part, les aventures des

DEUX AMIS

Jack et François les intéresseront puissamment.

Nous enverrons volontiers à cette occasion quelques numéros supplémentaires gratuits à nos Comités ou aux personnes dévouées qui voudront organiser une propagande de la Croix quotidienne.

Nous leur demandons dès maintenant d'écrire au Secrétariat général, 5, rue Bayard, pour s'entendre directement en vue de cette propagande qui doit être soigneusement préparée. La saison est favorable et le feuilleton exquis.

LES BLASPHÈMES

L'amiral de Cuverville vient de jeter aux catholiques français un nouveau cri de sa foi de vieux soldat et de grand chrétien.

L'acte auquel il nous convie, dans son appel publié avant-hier par la *Croix* s'impose en tout temps, par toute convenance et par justice, aux citoyens d'une démocratie. Mais certaines paroles qui viennent de faire frémir le marbre de la tribune française le rendent plus opportun et plus nécessaire que jamais.

Un jeune ministre qu'empêchaient de dormir les lauriers cueillis naguère par M. Jaurès avec sa « vieille chanson », s'est demandé de quelle nouvelle figure de rhétorique il pourrait affubler le blasphème pour le lancer dans le monde en y attachant son nom. Ce pygmée s'est dressé sur ses ergots, et, se croyant alors un Titan, a sonné l'extinction des feux célestes et annoncé « qu'on ne les rallumera plus ».

Tu te vantes, jeune homme. Au firmament bleu de la vérité catholique, toutes les lumières brillent, comme devant, de leur éclat éternel et immuable: *veritas Domini manet in æternum!* Les sciences qui sont de Dieu, n'ont fait qu'ajouter à leurs clartés; la blasphème, qui est de Satan, n'en a fait pâlir aucune. Ton « geste magnifique » n'a décroché nulle étoile — pas même la lune tant de fois promise cependant par toi et les tiens, aux miséreux et aux révoltés, dans vos tournées socialistes.

Mais ce geste, s'il n'a pu atteindre l'impassible sérénité des cieux, est lourdement retombé sur les âmes. Toi, tes aînés et tes pères, avez courbé vers la terre les fronts que Dieu, au dire du poète païen lui-même, a fait sublimes et droits pour regarder au ciel. Vous les avez marqués du stigmate honteux d'un matérialisme objet. Oui, c'est dans ces yeux, c'est dans ces âmes que vous avez éteint des lumières, qui, peut-être, en effet, ne se rallumeront jamais.

Et pour remplacer les divines clartés de la foi, vous avez mis des torches dans les mains de ces malheureux, torches de haine à la sinistre lueur desquelles vous les lancez, comme naguère un journal-barnum, à la recherche éperdue d'un trésor caché qu'ils ne trouveront jamais: le bonheur sur terre.

« Lorsqu'un misérable, avez-vous dit, fatigué du poids du jour, ployait les genoux, nous l'avons relevé, nous lui avons dit que derrière les nuages, il n'y avait que des chimères. »

Oui, vous avez fait et dit cela. Et savez-vous ce qu'a répondu ce misérable? Sa réponse vient de courir la presse tout entière. Elle a retenti comme un cri de rage désespéré qui donna le frisson. Lisez-la, misérables vous-mêmes, pour votre châtiment. C'est l'adieu testamentaire d'un désespéré qui, au lendemain du discours Vivianl, se faisait sauter la cervelle.

« Je m'étais fait une idée de la vie qui n'a pas cours... C'est dans le milieu socialiste dans lequel j'ai vécu ces quinze dernières années que j'ai connu le plus de déboires...

» Si je devais fatalement me suicider — ce qui est antireligieux — je voudrais me faire catholique.

» Ceci est la dernière expression de ma pensée avant de mourir. »

Quel drame dans cette âme livrée au désespoir et qui dans la nuit qui l'entoure et l'étreint distingue une lueur de foi que son œil, aveuglé par vous et les vôtres, infâmes politiciens, ne peut plus percevoir nettement!

Voilà votre œuvre, ô vous qui vous vantez d'avoir éteint les feux du ciel. Que de sang macule déjà vos doctrines bestiales, que de cadavres déjà pèsent sur vos consciences fanfaronnes de pervertisseurs!

Plus votre œuvre de ténèbres avance, plus le nombre augmente des aveugles que vous avez faits, et plus j'entends grossir les sanglots des désespérés et plus j'entends aussi gronder l'orage de haine et les cris de fureur des déçus et des révoltés.

Mais j'en reviens à ceci : ce blasphème d'un de nos mandataires parlent à la tribune nationale s'étale déjà sur les murs de toutes les communes et de tous les hameaux de France.

Un autre blasphème plus mielleux, mais non moins provocateur, a été prononcé par un autre ministre, par l'avocat très patelin dont la phrase doucereuse n'est pas loin de séduire la niaiserie incorrigible de certains catholiques.

M. Briand a dit que le gouvernement français est *a-religieux*. Pour être moins cynique, quoique plus barbare, cette parole n'en est pas moins une profession solennelle d'athéisme d'Etat, faite, elle aussi, au nom du suffrage universel dont les ministres sont les exécuteurs et les porte-parole.

Eh bien! il faut que ces provocations, que ces défis audacieux lancés au ciel et répercutés à des millions d'exemplaires par l'imprimerie trouvent leur réplique au pied du tribunal de Dieu.

Il faut que des millions de cœurs fidèles s'élèvent, pour étouffer le cri satanique, la clameur de la foi, le *Parce* de la France croyante et pénitente, l'*hommage-libre* des fêaux protestant auprès du Souverain contre la félonie des rebelles.

J'insiste sur ce point: l'outrage à Dieu est officiel. Il est lancé au nom du peuple français que ses représentants mettent ainsi en marge de toutes les nations de l'univers dont pas une ne refuse ses hommages à la Divinité.

Eh bien! le peuple français c'est moi, c'est vous tous qui me lisez et qui avez gardé au cœur la foi nationale.

C'est donc comme citoyens que nous devons réparer l'injure faite au Roi immortel des siècles. Nous sommes tous autant de parcelles de la souveraineté de la France. Ces parcelles, jetons-les par millions aux pieds du Sacré Cœur pour crier leur fidélité et leur amour.

C'est justice et c'est sagesse aussi : nous aurons assez à souffrir du côté de la terre en ces jours d'orage qui s'annoncent, sans que nous ayons aussi notre part des châtiments du ciel.

Dégageons notre responsabilité, pour qu'aux jours de justice qui sont proches, Dieu reconnaisse les siens.

CYR.

Gazette

LE PURISME DE M. JAURÈS

M. Jaurès, dans son dernier discours, comparait symboliquement la loi de séparation à un bateau où « tous les passagers, ceux de droite et ceux de gauche, étaient unanimes à vouloir que ce navire, malgré tout, continuât sa marche sans réparations ».

A droite, on l'interrompit pour lui crier :

— Mais non!

Et alors, M. Jaurès — nous citons textuellement l'*Officiel* — de répondre :

— Quand je dis « ceux de droite », je veux parler de la droite de la gauche de la Chambre!...

La droite de la gauche... hum! ce n'est pas un langage très académique.

LE COUP DU CORDONNIER

Voigt, le cordonnier de Kœpenik, qui s'est déguisé en capitaine et a requis des soldats pour s'emparer de la caisse d'une commune, a des admirateurs. C'est du moins ce qui résulte de la lettre suivante, qu'un de nos confrères assure lui avoir été adressée d'Odessa :

Les cordonniers russes, enchantés du coup admirable de leur collègue de Kœpenik, ont décidé de lui offrir une adresse avec des félicitations sincères, et en même temps de lui exprimer leurs condoléances au sujet de son arrestation! Nous, les cordonniers russes, vous proposons d'appeler les cordonniers français pour exprimer au collègue célèbre nos sympathies. Chaque mérite doit être reconnu et récompensé d'une façon convenable.

Vivent les cordonniers!

A bas les bourgmestres!

IWAN SAPOINIKOFF.

Ceux qui savent que sapoinik veut dire en russe « cordonnier » émettront des doutes sur l'authenticité de cette lettre, et le bon Horace aura eu raison de dire: Que le cordonnier n'aille pas au-delà de la chaussure!

LES VOLS DU LOUVRE

Les vols qui ont été commis ces derniers temps au musée du Louvre excitent les quolibets des journaux.

Exemple ce dialogue qu'un de nos confrères aurait entendu au commissariat de police :

— Monsieur le commissaire, on m'a volé en omnibus ma montre, mon porte-monnaie et mon couteau.

— Et vous ne vous en êtes pas aperçu! Quelle est votre profession?

— Gardien au Louvre!!!

LE JOURNALISME AUX ETATS-UNIS

Le Conseil de la cité de Chicago a examiné un projet tendant à s'attacher un journaliste dont le salaire serait de 10 000 dollars (50 000 francs) par an. Ce journaliste serait nommé par le maire.

Tout postulant devra remplir les conditions suivantes : Etre un bon vivent, un orateur, un improvisateur de discours et un individu gai, ayant le cœur sur la main et optimiste; individu qui soit pour ainsi dire une encyclopédie vivante pour les choses passées, présentes et futures.

Le candidat devra enfin connaître, dans les quatre coins du monde, les faits se rapportant au commerce de Chicago.

On s'attend, paraît-il, à ce que le Comité des finances donne son approbation au projet.

En France, et surtout dans le Midi, une semblable proposition susciterait une masse de candidats qui auraient bientôt fait de produire et de développer avec entrain et verve des théories pittoresques sur toutes les choses passées, présentes et futures.

UNE SINECURE

Non loin de Saint-Bertrand, dans les Hautes-Pyrénées, à Tibiran, pour être plus précis, il y a un instituteur qui, durant toute l'année scolaire 1904-1905, n'a eu qu'un seul élève inscrit et présent à son école. C'était l'unique enfant mâle du village. Durant l'année suivante 1905-1906, cet unique élève n'ayant pas reparu, ledit instituteur n'a pas eu une seule minute de classe à faire, et cependant il a touché régulièrement ses 2 000 francs. Il va en être autant de l'année scolaire 1906-1907, car ledit instituteur est toujours sans élèves et toujours maintenu à son poste par l'administration.

Pourquoi ne pas mettre un mannequin à la place de l'instituteur de Tibiran? Cela ferait toujours une économie de 2 000 francs sans dommage pour personne.

EXCENTRICITÉS AMERICAINES

A la veille de l'élection du gouverneur de New-York, les défis les plus excentriques avaient été échangés entre citoyens américains.

C'est ainsi qu'on a pu voir les malheureux qui avaient tenu pour la candidature Hearst s'exécuter gravement : l'un poussait sans plaisir une cacaouette tout le long de l'interminable pont de Brooklyn, un autre se promenait coiffé d'un immense tuyau de poêle, d'autres déambulaient pieds nus, se livrant à d'étranges contorsions.

Une foule énorme attirée par ce spectacle obstruait les principales rues, si bien que la police a arrêté les parieurs pour désordre sur la voie publique. Une amende est encore venue ajouter à l'humiliation de la défaite.

Quant au montant des paris en argent, on ne les connaît pas.

SOUS-PRÉFET ET PROCUREUR

M. le député Ceccaldi a été sous-préfet, ce qui lui a permis de voir de près la magistrature; il voyait même le procureur dans l'intimité. Ainsi il peut en parler..... Or l'ami lui a laissé de si fâcheux souvenirs que, sorti de son intimité, il l'a appelé dans son journal de tous les noms appropriés aux rôdeurs de barrière : escroc, bandit, filou, voleur, mouchard!

On pourrait croire que ces expressions malpropres sont propres à M. le député Ceccaldi; mais on se trompe: elles sont dans le vocabulaire habituel de Vervins. C'est dans ces termes vraisemblablement que les magistrats délibèrent dans la Chambre du Conseil, dans ce chef-lieu d'arrondissement: « Je ne partage pas l'avis de l'honorable escroc préopinant », ou bien encore : « Je me range à l'avis du filou que vous venez d'entendre. » En tout cas, c'est dans ces termes qu'ils ont déposé devant la Cour d'assises de Laon.

— Mon procureur est un escroc, disait couramment le président du tribunal dans les salons, dans les rues de Vervins. Moi, je paye mes billets de chemins de fer, je voyage en troisième, tandis que mon procureur circule à l'œil. Quelle canaille! Et le sous-préfet donc! Quel lâche!

Mais celui qui apprécialt ainsi la premier magistrat de l'arrondissement fut des premiers du tribunal de Vervins à lui envoyer sa carte de félicitations quand il fut élu député. Et puis entre magistrats, des échanges de barriques de vin avec des bouteilles d'eaux de Vichy: le compte des bouteilles y est bien; mais quel déchet dans la barrique, mes amis!

De toutes ces accusations qui déchaînent les gros mots, les colères furieuses, les gestes épileptiques, aucune n'est bien grave; mais toutes révèlent les mœurs pitoyables, les esprits bas, les caractères tout au moins ridicules quand ils ne sont pas vils de tous ces magistrats dont dépendent l'honneur, le liberté et la fortune des justiciables.

Ce n'est, en vérité, pas gai.

Aussi M. Ceccaldi a pu faire pouffer de rire l'assistance, quand il a dit que ce n'est ni dans son intérêt politique ni par rancune ou vengeance personnelle que depuis nombre de mois il va chercher dans l'argot des escarpes tous les qualificatifs qu'il peut y trouver pour les jeter à la face du procureur de Vervins, c'est pour provoquer une enquête sur « l'état de la magistrature »; il n'en est pas moins vrai que la magistrature, tout en moins celle de Vervins, est dans un fichu état.

Je ne suis pas un louangeur du temps passé; mais il me faut reconnaître que pendant les quinze années que j'ai consacrées au barreau, je n'ai jamais rien vu de semblable à ce que nous a montré le tribunal de Vervins. Comment voulez-vous que les justiciables qui se méprisent entre eux méritent le respect des justiciables? Ce qui s'est passé à Vervins est donc, espérons-nous, une exception. La preuve en est pour moi dans maints tribunaux que je pourrais citer et dont les jugements sont marqués au coin de la plus parfaite intégrité.

Mais il ne faudrait pas qu'il y eût trop d'exceptions dans le genre de celle de Vervins, car alors l'enquête sur « l'état de la magistrature » ouverte à ses frais par M. Ceccaldi et qui a paru bouffonne au public, deviendrait une nécessité.

L'ouverture de l'enquête de M. Ceccaldi coûte un joli sac à ce dernier qui a été condamné à 1 500 francs d'amende par la Cour d'assises de l'Aisne. Et voyez comme M. le procureur est plus bienveillant que M. le député: ces 1 500 francs d'amende, on tuera M. le procureur plutôt que de lui faire dire que M. le député les a volés!

J. B.

LES VOLS SACRILÈGES

Un magnifique christ en ivoire, appartenant à la Fabrique de Paimpont (Ille-et-Vilaine), et dont la valeur était estimée à 200 000 francs, a été volé dans la nuit de mardi à mercredi dans le coffre-fort où il était enfermé, par des malfaiteurs inconnus. L'ivoire a été enlevé de la croix où il était fixé et seul le bois est resté.

Un bras en argent contenant une relique de saint Judicaël, très populaire à Paimpont, dont il est considéré comme le fondateur, a également disparu.

Ce christ avait été déjà volé pendant la Révolution. Il fut retrouvé, en 1804 ou 1807, par le curé, M. l'abbé Desnoyers, sur une cheminée, chez une vieille femme d'un hameau voisin! Cette femme raconta que si elle avait pris le crucifix, c'était non pour s'en emparer mais pour le soustraire aux profanations des révolutionnaires ; elle le rendit au curé en lui faisant promettre qu'il dirait une messe à son intention.

Longtemps, le christ fut exposé sur l'autel; mais on jugea que ce n'était peut-être pas très prudent et on le relégua dans la sacristie. Le soir venu, après l'avoir fait admirer aux nombreux visiteurs, on l'enfermait dans le coffre-fort où il a été soustrait.

Il était, croit-on, l'œuvre d'un Bénédictin vivant au XIVe ou au XVe siècle dans l'abbaye qui sert aujourd'hui à Paimpont de mairie et d'école.

LE DIRIGEABLE « PATRIE »

Sur les mêmes données que le dirigeable *Lebaudy*, vient d'être achevé et gonflé, à l'aérodrome de Moisson près de Mantes, le ballon dirigeable *Patrie*, commandé par le ministère de la Guerre à MM. Lebaudy.

Un troisième ballon dirigeable qui s'appellera *République* a été également commandé et sera terminé l'an prochain. Comme ses aînés *Lebaudy* et *Patrie*, il sera construit sur les mêmes plans de l'ingénieur Julliot. L'ensemble de cette flottille militaire constituera pour notre défense nationale un bel atout qui nous mettra pour longtemps en avant sur les autres nations.

Hier matin, le dirigeable *Patrie* a été sorti de son hangar et conduit en plaine pour les essais du moteur et des hélices propulsives au point fixe.

Le nouvel aérostat a une très belle forme et son équilibre est parfait. La pesée a accusé 1 260 kilos de poids utile.

Ces essais ont eu lieu sous la direction de l'ingénieur Julliot, assisté de M. Duchêne, récemment nommé adjudant des aérostiers militaires, et du lieutenant Bois, du parc aérostatique de Châlais-Meudon, désigné comme futur pilote de *Patrie*.

La première ascension aura lieu très prochainement.

Première sortie du dirigeable militaire « Patrie »

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE 1906 — 12 —

WALTER DE LISLE

IX

UN MARIAGE

Le temps a marché. Apswell-Court est en fête. Une foule immense se presse dans les salons, des chevaux richement harnachés piaffent dans la cour, d'innombrables serviteurs vont et viennent, très affairés, ne sachant à qui entendre, les tables ploient sous l'abondance des mets, les sons éclatants d'une joyeuse musique retentissent dans l'air. Tout est disposé avec un luxe inouï. Qu'y a-t-il donc? D'où vient ce mouvement, cette agitation dans un château ordinairement si calme? On célèbre un mariage. La fille unique de lord Beauville épouse le duc de Bertram.

En ce moment, sur la terrasse, le duc est fort entouré; on le félicite à l'envi, et il a pour tous un mot aimable qu'il sait accompagner du plus gracieux sourire. C'est un bel homme au type saxon, qui a dépassé la première jeunesse; à en juger par l'expression de son visage, la bonté doit être sa qualité dominante.

On sait comment la fortune lui est venue. Il était simplement William Bertram, rapitaine dans les gardes de la reine, sans autre ambition que de conquérir ses grades à la pointe de l'épée. La mort du duc, son cousin, l'éleva subitement au rang des pairs et fit de lui un des plus riches propriétaires du royaume. Dès lors tout lui réussit; la reine le combla de faveurs, et son alliance fut recherchée par une foule de partis; mais il ne se laissa pas circonvenir, il voulut réserver la liberté de son choix, et il s'écoula des années avant qu'il en usât.

La première fois qu'il vit lady Constance dans ce même château d'Apswell, où lord Beauville l'avait invité à l'occasion des fêtes de Noël, il eut l'idée de demander sa main, et, séance tenante, la demande fut accordée. Constance lui parut bien un peu froide, elle accueillait ses protestations avec un enthousiasme très modéré, mais ce geste lui plaisait, et comme d'ailleurs elle paraissait contente en public, il ne douta point qu'elle eût accepté spontanément son projet de l'épouser.

Au fond, que s'était-il passé dans l'âme de Constance? Avait-elle complètement et si vite oublié ses rêves d'automne?..... Il le faut bien, puisqu'au printemps suivant nous la retrouvons en costume de mariée.

Comme elle est belle avec son manteau de drap d'argent, son corsage couvert de perles fines, son collier de diamants, ses dentelles et le voile qui cache en partie son visage! Elle a le sourire aux lèvres, évidemment elle est heureuse.

Le départ de Walter l'avait jetée dans un chagrin profond, sans pourtant l'aigrir ni l'irriter; elle comprenait qu'il ne l'avait sacrifiée qu'à son Dieu et qu'il restait par conséquent digne de son estime et de son affection; elle garda quelque temps l'espérance de le revoir, elle essaya de se persuader qu'il n'était pas parti sans retour; mais, se souvenant de la fermeté de ses principes, elle perdit peu à peu cette dernière illusion et alors la morne joie lui devint à charge; elle parut triste, mélancolique, taciturne, presque inabordable; elle s'enfermait dans sa chambre pour y pleurer nuit et jour; elle pâlissait à vue d'œil; elle souffrait sans se plaindre et personne n'osait l'interroger. A la fin l'orgueil lui vint en aide; elle ne voulut pas qu'on pût dire qu'une Beauville se mourait de dépit, et avec une énergie surhumaine, elle se mit à réagir contre les faiblesses de son cœur. C'est dans cette disposition d'âme qu'elle prit part aux fêtes de Noël. Comme le duc de Bertram ne l'avait jamais vue, il ne remarqua point sa pâleur et ne soupçonna rien des angoisses cachées sous sa gaieté apparente.

Lord Beauville désirait vivement marier sa fille avec le duc, et comme son désir était toujours un ordre, il savait qu'il n'avait à craindre aucune opposition. Du reste, Constance elle-même était flattée de la perspective d'un changement et des avantages qui lui procureraient cette alliance. Etre une des premières duchesses du pays, avoir à sa disposition tout ce que peut donner la fortune et le luxe, recevoir les hommages et les adulations d'une foule empressée, tout cela lui souriait et allait être désormais l'unique but de sa vie!.... Elle accepta donc la main qui lui était offerte. . . . . .

. . . . . .

Tandis que les dames réunies au château admiraient la toilette de la mariée, elles s'aperçurent que la femme de chambre de Constance pleurait à chaudes larmes, et ce petit incident piqua leur curiosité. Il y avait là une énigme dont elles cherchaient à deviner le mot. Pourquoi ces larmes? Rosa ne perdait pas sa place, elle était élevée, au contraire, au poste de première dame de la suite de la duchesse, poste qui eût fait envie à plus d'une fille de chevalier. Quelle était donc la raison qui la faisait pleurer? Si encore sa maîtresse avait été mariée contre son gré? Mais non, lady Constance était ravie, aussi heureuse que possible!... La tristesse de Rose était inexplicable, et il fallut bien renoncer à en connaître la cause, car l'heure était venue de se rendre à la cérémonie.

A ce moment, lord Beauville accourut au-devant de sa fille et lui dit:

— Ma chère enfant, nous avons toutes les chances aujourd'hui, ton frère vient d'arriver.

En effet, son frère était là; elle reçut avec joie ses félicitations, et ils entrèrent ensemble à la chapelle.

Le vicomte Régnier, fils unique de lord Beauville, avait huit ou neuf ans de plus que sa sœur. C'était un esprit distingué dont la reine faisait grand cas, et, malgré sa jeunesse, il occupait un poste élevé dans une ambassade étrangère. Sa ressemblance avec sa sœur était frappante. Il avait les traits fins et délicats, les yeux noirs un peu durs, la barbe courte, le regard très pénétrant, les lèvres minces et serrées, indice d'une fermeté inébranlable et dans l'ensemble de la physionomie quelque chose d'attrayant et de repoussant à la fois.

A mesure que les hôtes de son père défilaient devant lui, il les saluait avec grâce et en souriant. C'étaient pour la plupart des figures bien connues qu'il revoyait avec plaisir. Tout à coup passe une jeune fille dont la vue l'impressionne excessivement; il s'incline, elle lui rend son salut avec une dignité froide. C'était Isabelle, sa toilette de soie pourpre lui allait à ravir; la fierté de son attitude imposait le respect à ceux-là mêmes qui affectaient de la traiter avec indifférence. On eût dit une reine. Le vicomte Régnier n'avait jamais vu de beauté comparable à la sienne, et il en fut tellement épris qu'il oublia tout le reste.

Le soir, pendant que les hôtes du château se promenaient dans le parc, il alla trouver son père et lui dit sans plus de précautions :

— Mon père, vous m'avez souvent exprimé le désir de me voir marier; eh bien je suis prêt, mon choix est fait et j'espère qu'il aura votre approbation.

— Vraiment! s'écria le comte, et qui as-tu choisi? Est-ce Juliette Dacre?

— Non, mon père : Isabelle de Lisle! Il n'y a rien au-dessus d'elle, à mon sens.

Le comte, stupéfait, garda le silence.

— N'êtes-vous pas de mon avis? demanda Régnier.

— Je te croyais plus sage, mon fils. Renonce à ton idée. Isabelle est une catholique acharnée qui n'épousera pas le roi d'Angleterre s'il faillait renier sa religion. Je sais bien ce que tu me diras, que les femmes ne sont pas implacables, que l'on peut gagner leurs bonnes grâces, qu'une fois prises par le cœur elles sont susceptibles des plus grands sacrifices, mais je connais mieux que toi l'esprit des de Lisle; je le connais par expérience, hélas!

Le comte s'arrêta, il sentit qu'il avait été trop loin, mais il lui fut impossible de ne pas céder aux instances de son fils, qui voulait tout savoir. Il lui raconta donc le projet d'union qu'il avait conçu entre Constance et Walter de Lisle et l'échec misérable de ses combinaisons, et quand il eut fini, la colère de Régnier n'eut plus de bornes.

— Comment! s'écria-t-il, il a osé repousser la main de ma sœur! lui, un mendiant, un proscrit, il nous a fait cette insulte! C'est heureux que l'Océan nous sépare; mais qu'il tombe jamais sous ma main, et je vous jure que ma sœur sera vengée.

— Et après cela tu consentirais à épouser la sienne?

— Certainement. Avant de savoir ce que vous venez de me dire, je l'aurais épousée pour sa beauté : maintenant je l'épouserai pour satisfaire ma vengeance. Je veux que les de Lisle se courbent devant les Beauville.

— Tu n'as pas la moindre chance de succès, et je suis bien aise. Tu arriverais plus vite à détourner le cours d'un fleuve qu'à plier cette volonté de fer. Si je n'ai pas réussi à ébranler Walter, nature vive, mais peu religieuse, comment peut-on songer à émouvoir une femme aussi froide que le marbre, qui passe tout son temps à prier et qui a d'autre ambition que d'assister au triomphe du catholicisme en Angleterre!

— Je ne dis pas que ce sera facile, mon père, mais j'emploierai tous mes moyens. Il est bien rare que je mesque mon but quand je le poursuis avec obstination. Ai-je vienne donc que pourra! je suis résolu à briser tous les obstacles, et un jour ou l'autre je l'aurai.

Lord Beauville secoua la tête. L'arrivée des hôtes mit fin à l'entretien, et plus tard par un accord tacite, le sujet ne fut pas repris.

(A suivre.)

W. FITZ GERALD.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)

LIVRES, IMAGES, 5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe